

PLAN DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE (2025-2030)

École nationale supérieure d'art et design de Dijon

INTRODUCTION 2

1. MÉTHODOLOGIE..... 2

 1.1. Prioriser les enjeux selon des critères objectifs..... 2

 1.2. Former et sensibiliser l'ensemble des équipes et des étudiants 3

 1.3. Structurer l'organisation et désigner des responsabilités 3

 1.4. Communiquer, mobiliser et construire des partenariats..... 3

2. CINQ ENGAGEMENTS PRIORITAIRES ET ACTIVATION 2025 - 2027 4

 2.1. Mobilité des agents et déplacements professionnels..... 4

 2.2. Consommation d'énergie et de ressources 5

 2.3. Numérique et équipements soutenable..... 6

 2.4. Communication responsable..... 7

 2.5. Réduction et gestion des déchets et des pollutions 8

3. PLAN D'ACTION ELARGI ET PROGRESSIF (2025 – 2030) 9

 3.1. Mobilité durable des publics et des usagers 9

 3.2. Alimentation responsable 9

 3.3. Écoconception des projets d'enseignement artistique 9

 3.4. Adaptation et durabilité du bâti 10

 3.5. Respect et protection de la biodiversité 10

INTRODUCTION

Le présent plan de transition écologique définit les orientations et les priorités de l'ENSAD Dijon pour les prochaines années. Il vise à accompagner les missions de l'établissement – enseignement, création artistique et fonctionnement administratif – en tenant compte des spécificités d'une école supérieure d'art et de la taille de sa structure.

Ce plan s'inscrit dans les engagements du Contrat d'Objectifs et de Performance (COP), qui prend comme cadre de référence le Cadre d'action et de coopération pour la transition écologique (CACTÉ), proposé par la direction de tutelle précédente (DGCA). Bien que l'établissement soit désormais rattaché à la DGDCER, ce cadre a été conservé pour sa pertinence et son caractère structurant, avec une appropriation et des adaptations visant à renforcer la dimension pédagogique propre à l'école et à répondre aux enjeux spécifiques de l'établissement.

Dans un contexte d'accélération des enjeux environnementaux, l'ENSAD Dijon fait le choix d'une transition écologique pragmatique et progressive. Ce plan développe le suivi engagé autour de cinq engagements prioritaires identifiés dans le COP et propose, dans une logique de long terme, une ouverture sur l'ensemble des enjeux afin d'en assurer une approche transversale et exhaustive à l'échelle de l'établissement. La transition écologique se traduit par la mise en place d'une stratégie ambitieuse et réaliste, fondée sur des actions concrètes, des indicateurs de suivi et une logique d'amélioration continue.

Ce document constitue à la fois un cadre stratégique partagé et une feuille de route opérationnelle. Il a vocation à être régulièrement réévalué afin de s'adapter à l'évolution des besoins, des pratiques et des moyens disponibles.

1. MÉTHODOLOGIE

La mise en œuvre de la transition écologique à l'ENSAD Dijon repose sur quatre axes complémentaires, adaptés aux spécificités d'un établissement d'enseignement artistique.

1.1. Prioriser les enjeux selon des critères objectifs

Les engagements développés dans ce plan reprennent ceux identifiés dans le COP, tout en ouvrant des perspectives sur cinq autres enjeux afin d'assurer une couverture globale des questions liées à la transition écologique.

Le choix des priorités repose sur plusieurs critères mesurables :

- le bilan des émissions de gaz à effet de serre (BEGES) réalisé en 2024 a révélé l'importance des consommations d'énergie, justifiant la priorité donnée aux actions sur les fluides ;
- les écarts réglementaires identifiés lors de l'audit ont conduit à mettre l'accent sur la gestion des déchets ;
- la croissance de certains impacts, comme ceux liés au numérique, a guidé le choix d'actions spécifiques ;
- des enjeux à forte valeur symbolique ont été retenus pour mobiliser les parties prenantes, notamment la communication responsable et les mobilités douces.

1.2. Former et sensibiliser l'ensemble des équipes et des étudiants

La transformation écologique nécessite que tous les membres de l'établissement, cadres compris, soient sensibilisés aux enjeux environnementaux. Une formation initiale d'une journée a été réalisée fin 2024 pour l'ensemble des personnels, avec un volet spécifique pour les cadres : la directrice et la secrétaire générale ont suivi une formation dédiée aux cadres de l'État. Ce dispositif sera renouvelé régulièrement pour les nouveaux arrivants.

Déjà au cœur de la pédagogie, la transition écologique voit son intégration renforcée et approfondie dans les enseignements et projets pédagogiques.

1.3. Structurer l'organisation et désigner des responsabilités

La réussite de la démarche repose sur une organisation interne claire et partagée :

- rédaction du présent document explicitant la méthodologie et les objectifs ;
- désignation d'un référent parmi les membres de l'équipe. Depuis le 1er septembre 2025, un poste de responsable RSO, transition écologique et numérique assure, en lien avec la direction et les instances de gouvernance, la coordination et le suivi opérationnel de l'ensemble des actions ;
- s'appuyer sur des relais parmi les agents et les étudiants.

1.4. Communiquer, mobiliser et construire des partenariats





Pour ancrer la transition écologique dans la culture de l'établissement, des actions d'information et de sensibilisation sont régulièrement déployées :

- intégration dans les documents structurants (rapport d'activité, livret d'accueil, COP) ;
- diffusion d'actualités internes et planification de temps de sensibilisation des étudiants ;
- participation aux webinaires et journées thématiques des référents ministériels ;
- développement de partenariats locaux, notamment avec la cellule « Campus durable » de l'Université Bourgogne Europe (Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (SERD), Ateliers vélo) et dans le cadre du futur campus Maret (réseau de chaleur, mobilités douces, entretien mutualisé des espaces verts).

2. CINQ ENGAGEMENTS PRIORITAIRES ET ACTIVATION 2025 - 2027





2.1. Mobilité des agents et déplacements professionnels

➡ Décarboner les déplacements professionnels et pédagogiques

Leviers	Actions	Indicateurs	Statut	Commentaire / précision
Déployer une stratégie de mobilité durable	<ul style="list-style-type: none"> - en réalisant une enquête de mobilité - en adoptant un plan de mobilité employeur (PME) 	<ul style="list-style-type: none"> - % de réponse à l'enquête - Validation du PME 	 en cours	Le diagnostic a été réalisé, l'enquête de mobilité est en cours. Le PME sera finalisé en 2026
Réduire les besoins de transport	<ul style="list-style-type: none"> - en développant les visioconférences, évènements hybrides et les possibilités de télétravail - en priorisant les activités et les partenariats à l'échelle locale 	% de mise en œuvre des actions planifiées	 en cours	Les réunions sont déjà proposées en mode hybride. Le déploiement en cours de nouveaux serveurs NAS, offrant un accès sécurisé à distance, facilitera le télétravail, tandis que la généralisation des ordinateurs portables avec station d'accueil renforcera cette flexibilité.
Favoriser le report modal vers les transports les moins carbonés	<ul style="list-style-type: none"> - en limitant la flotte de véhicule - en déployant une flotte de vélo à assistance électrique et en participant à mai à vélo (challenge et ateliers de réparation) - en proposant le forfait mobilité durable et le remboursement partiel des abonnements de transport en commun 	% d'adoption des alternatives durables par les agents	 réalisé (mesure de l'impact et amélioration continue)	L'établissement privilégie la location ponctuelle de véhicules. La flotte de VAE et le vélo cargo sont disponibles, le règlement adopté, avec une promotion prévue pour 'Mai à vélo' 2026. Les aides ont été communiquées dans la lettre interne d'octobre 2025.
Optimiser les taux de remplissage des véhicules	<ul style="list-style-type: none"> - en proposant systématiquement un covoiturage quand c'est possible - en permettant des conducteurs complémentaires lors de la location de véhicule 	% de trajets avec covoiturage lors des locations de véhicules	 réalisé (mesure de l'impact et amélioration continue)	Petite équipe sans véhicule de service et peu d'agents disposant d'une voiture, le covoiturage est donc systématiquement proposé. Un rapprochement avec l'agence de location facilitera l'ajout de conducteurs complémentaires pour les trajets plus longs.




2.2. Consommation d'énergie et de ressources

➔ Réduire les consommations de fluide

Leviers	Actions	Indicateurs	Statut	Commentaire / précision
Organiser et structurer sa démarche	<ul style="list-style-type: none"> - en assurant le suivi annuel de la consommation - en formant aux éco-gestes - en inscrivant l'établissement dans des démarches nationales - en utilisant la méthode du Design énergétique® 	% de mise en œuvre des actions planifiées	 réalisé (mesure de l'impact et amélioration continue)	La structuration et les moyens de pilotage sont en place. Les consommations sont suivies et intégrées dans le RT. Les équipes ont été formées aux éco-gestes en 2024, à renouveler pour les nouveaux arrivants et étudiants. L'établissement a participé au concours CUBE État et a réalisé un audit quantique selon la méthode du Design énergétique® en 2025.
Décarboner l'énergie et maîtriser sa consommation	<ul style="list-style-type: none"> - en intégrant le Réseau de Chaleur Urbain (RCU) - en poursuivant son plan de relamping - en adoptant un marché pour la maintenance et la réparation en plomberie pour éviter les fuites d'eau 	% de mise en œuvre des actions planifiées % d'espaces en LED	 en cours	L'établissement prévoit de rejoindre le RCU pour le futur campus Maret à l'horizon 2030. Un dossier pour le Plan de Transition énergétique (PTE) 2026 vise à doubler la part des espaces éclairés en LED. Un marché à bons de commande pour la plomberie a été rédigé en mars 2026, consultation à venir.
Améliorer l'efficacité énergétique	<ul style="list-style-type: none"> - en engageant un projet de rénovation énergétique et thermique 	Nombre d'opérations immobilières réalisées en faveur d'une meilleure efficacité	 en cours	Une opération de rénovation, incluant notamment le clos et couvert, pourrait générer des gains énergétiques importants (SPSI en cours de validation). En attendant, un dossier pour le remplacement des menuiseries classées du bâtiment principal a été déposé au PTE 2026.
Engager la sobriété des usages	<ul style="list-style-type: none"> - en installant des détecteurs de mouvement pour l'éclairage - sensibiliser la communauté de l'école à la sobriété des usages 	% de mise en œuvre des actions planifiées	 en cours	L'opération de relamping prévue en 2026 inclut l'installation de détecteurs de mouvement dans les circulations. L'organisation d'ateliers sur le confort d'été et d'hiver avec Incub est à l'étude.

2.3. Numérique et équipements soutenables

➔ Agir pour réduire l'impact environnemental du numérique

Leviers	Actions	Indicateurs	Statut	Commentaire / précision
Définir une stratégie de sobriété technique et numérique	<ul style="list-style-type: none"> - en rédigeant un schéma directeur du numérique (SDN) responsable - en pilotant le parc informatique grâce à son intégration au logiciel de scolarité Ganesh 	Validation du SDN	 en cours	Le SDN sera présenté au CA du printemps 2026. Certaines actions sont déjà mises en œuvre, comme l'intégration du matériel sur Ganesh, qui devra être finalisée d'ici fin 2026.
Développer une pratique responsable du numérique et de la gestion des équipements	<ul style="list-style-type: none"> - en rationalisant l'achat de matériel pour les agents (ordinateurs portables et stations d'accueil), en reconditionné quand cela est possible - en organisant une rotation intelligente des postes pédagogiques - en donnant le matériel hors d'usage à des structures pour en faciliter le réemploi ou le recyclage 	% de renouvellement du matériel et part des achats de reconditionné Nombre de dons de matériel hors d'usage	 réalisé (mesure de l'impact et amélioration continue)	En 2025, l'achat de stations d'accueil et de PC portables a été lancé pour harmoniser le parc, faciliter la rotation et le télétravail. Un téléphone portable reconditionné a également été acquis. Les postes informatiques sont répartis intelligemment par salle, chaque ordinateur étant adapté à son usage. Du matériel a été donné à une association de l'ESS à l'automne et proposé dans le cadre de la SERD 2025.
Réduire la consommation de données	<ul style="list-style-type: none"> - en proposant un nouveau système d'archivage des documents (NAS) - en utilisant le cloud mutualisé plutôt que la multiplication des versions et des pièces jointes - en participant à des journées de nettoyage numérique 	Évolution du poids des fichiers stockés	 en cours	Les nouveaux NAS sont en service et le travail sur le plan d'archivage est en cours avec chaque service, les transferts étant prévus en 2026. Une formation aux outils collaboratifs est programmée pour la rentrée 2026. L'établissement a également organisé une journée de nettoyage numérique dans le cadre de la SERD.




2.4. Communication responsable

➔ Diffuser l'information de manière responsable et durable.

Leviers	Actions	Indicateurs	Statut	Commentaire / précision
Définir une démarche de communication et d'édition responsable	- en intégrant un critère éco-responsable dans la refonte de la charte graphique	Présence du critère dans la proposition du prestataire	 réalisé (intégration dans l'ensemble des nouvelles commandes)	La refonte de l'identité visuelle portée par Studio Double en 2024 a intégré des principes d'éco-conception (sobriété, réduction des consommables). Depuis, l'ensemble des supports s'inscrit dans cette démarche. La signalétique éco-conçue en 2026 (modularité, réemploi d'acier) améliore le repérage et la circulation
Imprimer et diffuser de manière responsable les supports de communication et des éditions	<ul style="list-style-type: none"> - en intégrant une réflexion sur les techniques d'impression et sur l'optimisation du papier - en rationalisant les impressions de certains documents - en se rapprochant d'imprimeurs locaux quand c'est possible 	Nombre d'exemplaire imprimés Distance en km entre la fabrication et la livraison	 réalisé (mesure de l'impact et amélioration continue)	La brochure concours a été éco-conçue (risographie, pagination optimisée, sans agrafes, réemploi des chutes en marque-pages). Le livret étudiant n'est plus imprimé systématiquement (tirage limité à quelques exemplaires). Les impressions sont désormais réalisées à Dijon, réduisant les distances de transport.
Engager une stratégie de communication numérique responsable	<ul style="list-style-type: none"> - en choisissant un prestataire web et un hébergeur écoresponsable - en développant des outils de communication éco-conçus 	Évolution du poids des fichiers stockés	 réalisé (mesure de l'impact et amélioration continue)	Le site Internet est hébergé en France chez O2switch, prestataire engagé dans la réduction de l'impact énergétique. Sa conception intègre des principes d'éco-conception (images optimisées, vidéos limitées et externalisées, design épuré).
Communiquer sur sa démarche éco-responsable	<ul style="list-style-type: none"> - en informant les agents via la newsletter interne - en informant les parties prenantes grâce au rapport d'activité - en engageant les étudiants et candidats grâce au livret de l'étudiant et au site Internet 	% de mise en œuvre des actions planifiées	 en cours	Une lettre d'information interne intègre une rubrique dédiée à la transition écologique et numérique. Depuis 2025, le rapport d'activité comporte une section RSO. Reste à décliner ces contenus dans le livret étudiant et à formaliser la vision et la feuille de route sur le site Internet.

2.5. Réduction et gestion des déchets et des pollutions

➔ Limiter les déchets, organiser leur tri à la source et améliorer leur valorisation

Leviers	Actions	Indicateurs	Statut	Commentaire / précision
Engager une démarche collective 3R	<ul style="list-style-type: none"> - en réalisant un audit déchet - en mettant en place un système de collecte des déchets recyclables et une signalétique adaptée - en formant les agents d'entretien 	% de mise en œuvre des actions planifiées	 en cours	Un audit déchets, associant enseignants, étudiants, responsables d'atelier et services techniques, a été réalisé fin 2025 (rapport provisoire reçu en mars 2026), mettant en évidence des écarts réglementaires et des pistes d'amélioration. La commande des équipements de tri est en cours (réception prévue au printemps 2026). Un support de formation pour les agents d'entretien a été réalisé.
Réduire les besoins en matière première et la production de déchets	<ul style="list-style-type: none"> - en supprimant le jetable (par exemple vaisselle à usage unique) - en renonçant aux cadeaux et objets gratuits (« goodies ») 	Nombre de biens jetables ou goodies supprimés	 en cours	Depuis 2025, les plastiques à usage unique ont été supprimés au profit de vaisselle durable, y compris pour les étudiants. Les achats intègrent désormais des critères de durabilité et de réparabilité. La suppression des essuie-mains jetables est en cours au profit de torchons pour les agents. Enfin, la refonte de l'identité visuelle a permis de limiter la production de tote bags à un modèle unique, distribué uniquement aux nouveaux étudiants.
Favoriser la réutilisation, le réemploi et le recyclage (3R)	<ul style="list-style-type: none"> - en accompagnant la création et le développement de la récupérathèque - en favorisant le don de matériel informatique - en assurant la collecte des déchets dangereux et des équipements électriques et électroniques (DEEE) 	Évolution du poids de déchet de benne DIB	 en cours	Depuis 2025, la création de la récupérathèque étudiante « Le Tuyau » marque le lancement d'une politique 3R, renforcée en 2026 par de nouvelles consignes de tri. Les équipements informatiques hors d'usage sont prioritairement donnés, puis pris en charge par un prestataire ou un éco-organisme. La mise en place d'une cuve pour l'atelier de sérigraphie et l'amélioration de la gestion des déchets souillés sont à prévoir rapidement pour assurer la conformité.

3. PLAN D'ACTION ELARGI ET PROGRESSIF (2025 – 2030)

Au-delà des cinq engagements prioritaires présentés ci-dessus, l'établissement a déjà engagé des actions sur d'autres axes, qui viendront progressivement enrichir et compléter le plan d'action global. Ces engagements feront l'objet de développements et de consolidations au fil des années.

3.1. Mobilité durable des publics et des usagers

Déployer une stratégie de mobilité durable – Une étude a été menée pour les publics lors des JPO 2025 dans le cadre du bilan des émissions de gaz à effet de serre. L'établissement entend poursuivre la sensibilisation des usages, notamment en renforçant la promotion des dispositifs de soutien aux mobilités bas carbone (type Erasmus) auprès des étudiants.

Agir sur la demande de transport – La réduction des besoins de déplacement sera recherchée à travers le développement d'activités et de partenariats à l'échelle locale et régionale, favorisant l'ancrage territorial des projets.

Favoriser le report modal vers des transports moins carbonés – Le futur campus Maret constituera un levier structurant avec le développement des infrastructures cyclables (arceaux, stationnements sécurisés) et l'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques.

Optimiser les taux d'occupation des véhicules – La rationalisation des déplacements se poursuit, notamment par le remplissage optimisé des bus lors des voyages scolaires et des déplacements collectifs, pratique déjà engagée et à renforcer.

3.2. Alimentation responsable

Organiser la transition vers une alimentation durable – Poursuite des échanges avec le CROUS pour faire évoluer la restauration nomade (food truck). L'établissement soutient les initiatives étudiantes favorisant une alimentation plus durable et la récupération des invendus.

Diversifier les sources de protéines – L'établissement propose systématiquement une alternative végétarienne pour les repas du personnel et généralise cette pratique lors des événements étudiants, comme le pot de rentrée 100 % végétarien et local avec des traiteurs de proximité.

Intégrer les critères environnementaux dans le choix des produits et des prestataires – L'établissement privilégie les produits locaux et de saison et réfléchit à l'adhésion à une AMAP afin de renforcer les circuits courts.

Éviter le gaspillage alimentaire – La gestion des biodéchets est engagée avec la mise en place de composteurs sur site et sera renforcée dans le cadre du futur campus Maret.

3.3. Écoconception des projets d'enseignement artistique

Engager une démarche collective pour mettre en place les principes de l'écoconception – L'ENSAD Dijon vise à formaliser et amplifier l'intégration des transitions sociétales au cœur de sa pédagogie et de sa recherche, afin de renforcer la formation des étudiants aux enjeux de soutenabilité.

Réduire les besoins en matières premières – La récupérathèque étudiante est progressivement intégrée aux apprentissages et aux workshops, afin de sensibiliser les étudiants aux principes de l'économie circulaire et de limiter l'usage de ressources neuves.

Favoriser la réutilisation, le réemploi et le recyclage – En lien avec les actions engagées sur la gestion des déchets, l'établissement vise à renforcer ces pratiques une fois l'ensemble des dispositifs opérationnels, afin de réduire encore davantage les impacts environnementaux.

3.4. Adaptation et durabilité du bâti

Conditionner la réalisation d'aménagements ou travaux à une exigence environnementale – La proposition du programmiste ABCD intègre des principes d'optimisation et de mutualisation dans le cadre des opérations de rénovation. Le SPSI de l'établissement s'inscrit dans une stratégie immobilière alignée avec les enjeux de développement durable.

Gérer son bâtiment pour limiter les impacts environnementaux – Les projets de rénovation visent à améliorer la gestion et la pilotabilité du bâtiment, notamment via l'approche du design énergétique.

Adapter les bâtiments, les sites et leurs usages aux conséquences du dérèglement climatique et à la raréfaction des énergies fossiles – Un dossier PTE 2026 a été déposé pour la réalisation d'un audit énergétique complet, incluant le confort d'été, afin de renforcer l'adaptabilité des bâtiments.

3.5. Respect et protection de la biodiversité

Limiter les pressions sur la biodiversité – Une analyse d'aménagement du jardin est en cours, en lien avec l'ACMH et l'agence paysagiste « Tout se transforme ». Une gestion commune des espaces verts est également à l'étude avec les partenaires du futur campus Maret.

Développer des moyens de protection et de développement de la biodiversité – L'établissement prévoit de s'engager dans une démarche de labellisation du jardin. Le responsable RSO et le régisseur participeront à un séminaire sur la labellisation ÉcoJardin en avril 2026, avec le soutien de la cellule Campus durable de l'Université Bourgogne Europe.

Contribuer à la reconnexion des humains avec la biodiversité et les espaces naturels – La question du vivant est au cœur des enseignements en art et en design, notamment à travers des projets tels que l'ARC « Art et Design des Terres », engagé dans une recherche-action sur les espèces, y compris les espèces dites nuisibles ou invasives de faune et de flore. Ce type de démarche sera poursuivi et approfondi dans les prochaines années.